



Paris, le 27 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stéphane LE FOLL a obtenu le versement anticipé des aides aux agriculteurs

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a obtenu, le 25 juillet, de la Commission européenne l'autorisation de verser de façon anticipée certaines aides de la politique agricole commune (PAC) compte tenu notamment du contexte économique difficile des éleveurs confrontés à une forte augmentation des charges de l'alimentation animale.

Cette avance exceptionnelle sur les aides directes de la PAC, qui sont habituellement versées à partir du 1^{er} décembre, sera effectuée à partir de la mi-octobre prochain. Elle concerne 50% de l'aide découplée ainsi que 50% des aides aux ovins et aux caprins. Par ailleurs, les éleveurs bovins bénéficient également d'une avance de 80 % sur la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) et de 60% sur l'aide nationale complémentaire.

En outre, une avance de 75 % de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) et de 75% du montant de la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) sera versée respectivement à compter de la mi-septembre et de la mi-octobre prochain.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11